

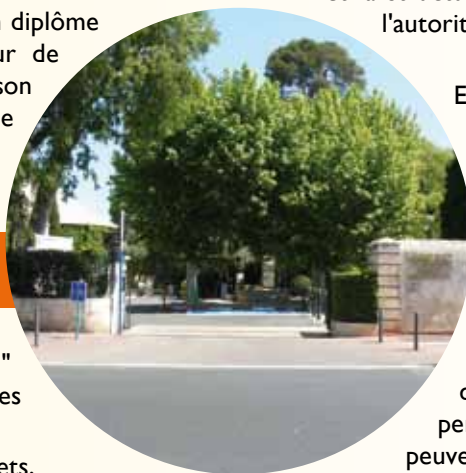
Le DEJEPS...

▶ Le **D.E.J.E.P.S.** est un diplôme d'Etat de niveau III (Bac + 2) délivré par le ministère des sports. Il est accessible par la Validation d'Acquis d'Expériences (VAE).

Il atteste des compétences de son titulaire à exercer des missions de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

▶ Le **D.E.J.E.P.S.** spécialité "**perfectionnement sportif**" mention **tennis de table** est un diplôme de coordonnateur-technicien et d'entraîneur de tennis de table attestant des capacités de son titulaire à entraîner toutes catégories de pongistes jusqu'au niveau national.

Entrée du CREPS de Montpellier



La FORMATION

La formation au D.E.J.E.P.S. mention tennis de table est organisée par le C.R.E.P.S. de Montpellier et l'Institut de Formation Languedoc-Roussillon Tennis de Table.

Elle se déroule en alternance entre :

- le centre de formation : **16 modules d'une semaine** (820 heures dont 104h en enseignement à distance)
- et la structure d'accueil où le stagiaire travaille sous l'autorité d'un tuteur.

Elle est répartie en **quatre Unités Capitalisables** (UC) qui doivent toutes être validées (certification) pour obtenir le diplôme.

Cette formation est précédée d'un **positionnement** qui se déroule sous forme d'entretien. L'objectif est d'identifier les acquis du stagiaire afin de lui proposer un parcours de formation personnalisé. Des allègements de formation peuvent être envisagés.

Les TARIFS

Votre statut déterminera les financements auxquels vous avez droit.

FORMATION INITIALE : 7 503 €

- ▶ Formation non rémunérée de 1320 heures minimum : 820 h en centre + 500 h minimum de stage en entreprise.
- ▶ Financement personnel ou prise en charge possible par la Région, le Pôle-emploi ou autres :

Renseignements : www.cr-languedocroussillon.fr
www.pole-emploi.fr

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

▶ **Prise en charge OPCA** (AGEFOS ou UNIFORMATION)

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

▶ **Prise en charge CFA**

- ▶ Formation rémunérée de 23 mois : 820 h en centre réparties sur la durée du contrat.

Renseignements : www.agefos-pme.com
www.uniformation.fr
www.cfa-sport.com

Le MÉTIER

La spécialité "**perfectionnement sportif**" doit permettre au candidat d'acquérir des compétences pour :

- ▶ la conception et la mise en œuvre de projets,
- ▶ la mise en œuvre et la conduite d'un programme de perfectionnement sportif,
- ▶ la conduite d'actions de formation de cadres.

Une fois titulaire du DEJEPS mention tennis de table, il exercera des missions : d'**entraînement**, de **formation de cadres**, d'**agent de développement territorial** et de **gestionnaire de structures**. Ces activités s'exercent notamment dans le cadre de structures sportives affiliées à la Fédération Française de Tennis de Table, de comités territoriaux ou départementaux.

Salle d'entraînement de Montpellier TT



L'ORGANISATION DE LA FORMATION

4 UNITÉS CAPITALISABLES	16 MODULES D'UNE SEMAINE*		CERTIFICATIONS
UC 1 : Concevoir un projet d'action	Module 6 : Environnement Module 7 : Conception de projet	Module 10 : Moyens du projet	Juin 2012 ou Juin 2013
UC 2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action	Module 3 : Expression Module 12 : Gestion logistique Module 13 : Communication	Module 14 : Animer l'équipe-projet Module 16 : Démarche qualité	Juin 2012 ou Juin 2013
UC 3 : Conduire une démarche de perfectionnement en tennis de table	Module 2 : Construction de séances Module 4 : Enseignement Module 5 : Informatique Module 8 : Entraînement	Module 9 : Education Module 11 : Formation de cadres Module 15 : Haut-niveau	Juin 2012
UC 4 : Encadrer le TT en toute sécurité	Module 1 : Encadrer en sécurité		17 septembre 2011

* Les modules pour l'UC 3 et l'UC 4 doivent être effectués la 1^{ère} année pour la formation sur 2 ans.

INSCRIPTION

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- ▶ **Etre titulaire de** l'AFPS ou du PSCI ou équivalent.
- ▶ **Justifier**
 - d'une expérience d'encadrement en tennis de table dans un club, un comité départemental ou une ligue régionale pendant au moins une saison sportive durant les 5 dernières années (attestation de 250 heures).
 - d'une expérience de pratiquant du tennis de table durant au moins 3 saisons sportives sur les 5 dernières années (attestation de licence des 3 saisons).
- ▶ **Etre capable de** démontrer les différentes familles de gestes techniques de l'activité.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription DEJEPS TT peut être demandé à partir du **02 mai 2011** :

- soit **par courrier** :
CREPS de Montpellier - Service Formation
2, av. Charles FLAHAULT - 34 090 MONTPELLIER

- soit **par internet** :
dossier téléchargeable sur les sites :

- ▶ www.creps-montpellier.org
- ▶ www.fftt.com

Le dossier devra être renvoyé au CREPS accompagné de tous les documents demandés, **au plus tard le 04 juillet 2011**.

Pour toute demande de renseignements concernant cette formation, veuillez adresser un courriel à : lrrtt@wanadoo.fr ou edith.deramaix@jeunesse-sports.gouv.fr.

Nombre de places : 18 dont 8 en formation dispensée sur 2 ans

TESTS DE SELECTION

18 & 19 juillet 2011

- ▶ **EPREUVE N°1** Pratique : démonstration et classement FFTT
- ▶ **EPREUVE N°2** Analyse et écrit de synthèse à partir de vidéo
- ▶ **EPREUVE N°3** Entretien de motivation

CALENDRIER

à partir du 02 mai 2011	Retrait dossier candidature
04 juillet 2011	Date limite retour dossier candidature
18 et 19 juillet 2011	Tests de sélection
12 septembre 2011	Positionnement
13 septembre 2011	Début DEJEPS TT
Juillet 2012 ou Juillet 2013	Fin DEJEPS TT Fin formation aménagée



Espace Forme du CREPS

Responsables Pédagogiques DEJEPS TT :

- ▶ **Philippe MOLODZOFF** 06 12 92 08 56
- ▶ **Catherine PERDU** 06 32 64 87 54



CREPS de Montpellier

2, avenue Charles Flahault
34 090 MONTPELLIER

Tél : 04 34 88 30 00 - Fax : 04 67 52 37 51

catherine.perdu@jeunesse-sports.gouv.fr

Site internet : www.creps-montpellier.org



Institut de Formation Languedoc-Roussillon

Ligue Languedoc-Roussillon de Tennis de Table
Parc Club du Millénaire - Bât.31

1025, avenue Henri Becquerel - 34 000 MONTPELLIER

Tél : 04 67 82 16 81 - Fax : 04 67 82 16 92

Courriel : lrrtt@wanadoo.fr

Site internet : www.lrrtt.com



Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

D.E.J.E.P.S.

Spécialité Perfectionnement Sportif

Mention Tennis de Table



FORMATION 2011

**Formation aménagée sur 2 ans
pour les Sportifs Professionnels et Haut-Niveau**

